

## L'emploi dans les administrations publiques

Les administrations publiques de la zone OCDE exercent une large palette de fonctions qui exigent toutes une main-d'œuvre motivée et qualifiée. Les fortes disparités que l'on constate, selon les pays de l'OCDE, quant au poids de l'emploi public dans l'emploi total reflètent la grande diversité des activités menées par les administrations publiques et des modes de prestation de services publics. Ces services peuvent être assurés en grande partie par des agents publics ou être fournis grâce à divers partenariats avec le secteur privé ou non lucratif. Dans certains pays, la grande majorité des professionnels de santé, des enseignants et des membres des services d'urgence, par exemple, sont directement employés par l'administration. Ailleurs, dans des pays qui ont recours à d'autres dispositifs de prestation de tels services, bon nombre de ces professionnels sont employés par des organisations à capitaux non publics, ou bien interviennent en qualité de prestataires privés. Le recours à l'externalisation, la taille relative et la structure des secteurs associatif, caritatif et/ou non lucratif, ainsi que la présence de prestataires du secteur privé, sont autant de facteurs déterminants pour l'emploi public.

Le volume de l'emploi dans les administrations publiques varie fortement selon les pays de l'OCDE. Le taux d'emploi dans les administrations publiques le plus élevé s'observe dans les pays nordiques que sont le Danemark, la Norvège et la Suède, où il atteint près de 30 % de l'emploi total. À l'autre extrémité de l'éventail, les pays d'Asie membres de l'OCDE s'appuient dans une moindre mesure sur des agents publics. Au Japon, l'emploi dans les administrations publiques représente seulement 6 % environ de l'emploi total, tandis que la Corée enregistre un taux de 7.6 %.

Si de nombreux pays de l'OCDE font état de nettes réductions des effectifs de l'administration centrale découlant des mesures d'austérité qui ont été appliquées au lendemain de la crise financière de 2008, la part des effectifs des administrations publiques dans l'emploi total, exprimée en pourcentage, est restée relativement stable dans la zone OCDE, sa progression de 17.9 % à 18.1 % entre 2007 et 2015 étant modeste. Cette moyenne masque certaines variations selon les pays membres de l'OCDE. C'est en Israël et au Royaume-Uni que l'emploi dans les administrations publiques en proportion de l'emploi total a reculé le plus entre 2007 et 2015 (plus de 2.5 points de pourcentage). En revanche, l'Espagne, l'Estonie, la Hongrie, la République tchèque et la Slovaquie ont vu ce pourcentage augmenter de deux points ou plus au cours de la même période (en Espagne, cette hausse s'explique principalement par la baisse de l'emploi total).

Lorsqu'on s'intéresse au taux annuel de croissance des effectifs des administrations publiques, on constate que la moyenne de la zone OCDE elle aussi est restée relativement stable, ces effectifs ayant augmenté de 0.6 % à partir de 2007-09, avant de connaître une baisse de 0.4 % en 2011-12, puis de repartir légèrement à la hausse entre 2014 et 2015. En fait, d'une manière générale, les effets de la réduction du nombre d'agents publics opérée face à la crise ont pu être observés en 2012, c'est-à-dire avec du retard par rapport aux conséquences financières de la crise. Dans beaucoup de pays, l'emploi dans les administrations

publiques a suivi une tendance semblable, caractérisée par un ralentissement de la croissance des effectifs pendant la période 2011-12, du fait des mesures d'austérité, et par une certaine reprise à l'horizon 2014-15. Cependant, l'examen des différents pays considérés séparément dessine un tableau moins figé. Par exemple, la Turquie affiche la croissance la plus forte à partir de 2014-15, à savoir 3.9 %, tandis que les Pays-Bas enregistrent les réductions d'effectifs les plus marquées, supérieures à 3.6 %, sur la même période. Si ces disparités ne sont pas perceptibles sur le premier diagramme, c'est probablement parce que l'emploi dans les administrations publiques et l'emploi total ont, dans ces pays, évolué à des rythmes analogues. Les taux de diminution les plus forts s'inscrivent dans la période 2011-12, au cours de laquelle les réductions d'effectifs appliquées par mesure d'austérité ont connu leur apogée dans certains pays, comme la Grèce, où l'emploi dans les administrations publiques a chuté de 7 %, et le Royaume-Uni, où il a reculé de 4.7 %.

### Méthodologie et définitions

Les données sont tirées de la base de données des Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux, qui sont établies conformément au Système de comptabilité nationale (SCN) ; ce dernier constitue un ensemble de concepts, de définitions, de nomenclatures et de règles approuvés au plan international en matière de comptabilité nationale. Par « emploi dans les administrations publiques », on entend l'emploi à tous les niveaux d'administration ainsi que dans les ministères proprement dits, les organismes et directions publics, et les institutions sans but lucratif contrôlées par les pouvoirs publics. Les données correspondent au nombre total d'agents employés directement par ces institutions.

L'emploi total englobe toutes les personnes qui exercent une activité productive entrant dans le domaine de la production au sens des comptes nationaux. Les personnes employées comprennent toutes celles qui, au cours d'une brève période déterminée, ont occupé un emploi rémunéré ou exercé un travail indépendant.

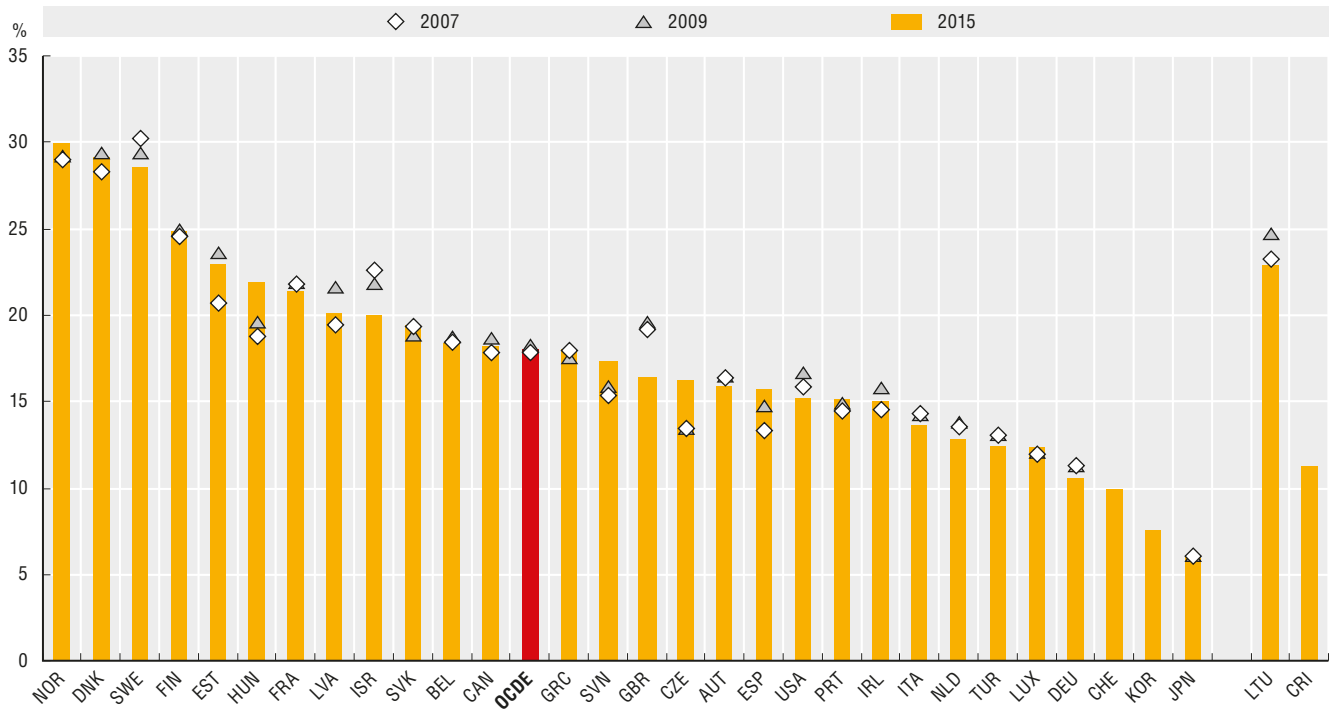
### Pour en savoir plus

OCDE (2016), *Engaging Public Employees for a High-Performing Civil Service*, Examens de l'OCDE sur la gouvernance publique, Éditions OCDE, Paris.

### Notes relatives aux graphiques

Les notes relatives aux graphiques sont accessibles dans les statslinks. Informations sur les données concernant Israël : <http://dx.doi.org/10.1787/888932315602>.

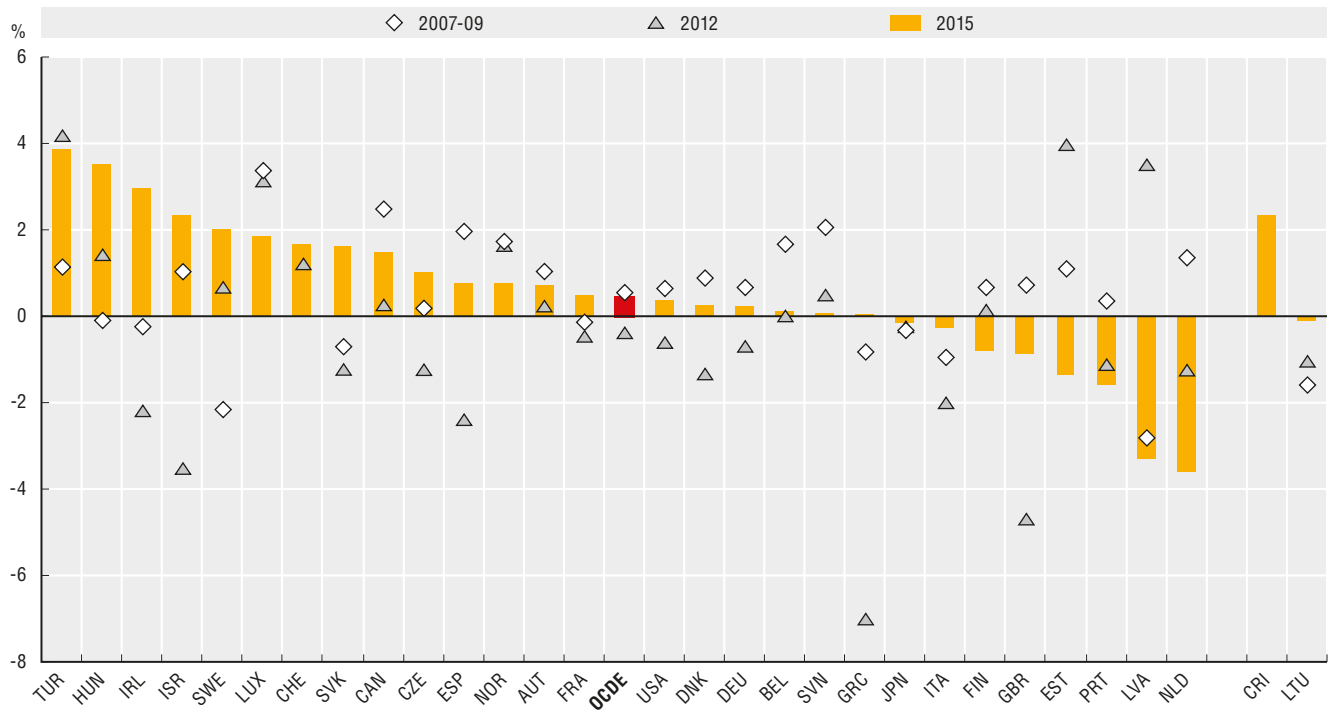
### 3.1. Emploi dans les administrations publiques, en pourcentage de l'emploi total (2007, 2009 et 2015)



Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives aux États-Unis, au Japon, à la Suisse et à la Turquie proviennent de : Organisation internationale du travail (OIT), ILOSTAT (base de données), *Emploi public par secteurs et sous-secteurs des comptes nationaux*. Les données pour la Corée proviennent des autorités nationales.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537976>

### 3.2. Taux de croissance annuelle de l'emploi public (2007-09, 2011-12 et 2014-15)



Sources : Statistiques de l'OCDE sur les comptes nationaux (base de données). Les données relatives aux États-Unis, au Japon, à la Suisse et à la Turquie proviennent de : Organisation internationale du travail (OIT), ILOSTAT (base de données), *Emploi public par secteurs et sous-secteurs des comptes nationaux*.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933537995>



Extrait de :  
**Government at a Glance 2017**

Accéder à cette publication :  
[https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2017-en](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-en)

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2017), « L'emploi dans les administrations publiques », dans *Government at a Glance 2017*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: [https://doi.org/10.1787/gov\\_glance-2017-24-fr](https://doi.org/10.1787/gov_glance-2017-24-fr)

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).